



multiples contrats vacataires

Par **sarah03100**, le **24/03/2012** à **03:22**

Bonjour,
j'ai plusieurs questions aussi je vais tenter d'être le plus clair possible;)

Je suis actuellement animatrice pour une mairie, cela va faire 4ans que je travail pour eux sur toute les vacances scolaires et les garderie. J'ai a chaque fois un contrat de vacataire. J'ai demandé à mon responsable si il y avait moyen de faire évoluer ma situation mais à chaque fois il change de sujet.

1)J'aurais aimé savoir si je pouvais prétendre un jour à convertir ses contrats en un cdi.

2) j'ai signé un contrat pour encadrer une colo mais faute d'inscription, je me suis retrouvé sans rien, et trop tard pour me trouver autre chose. La mairie m'a fait savoir qu'il n'était tenue en rien et qu'à partir du moment ou je ne travailler pas il y avait aucune question à voir. Ne sont ils pas tenue de m'indemniser quand même car il y a eu quand même un contrat de signé.

3) Toujours dans la précarité de mon travail d'animatrice, je travail les mercredi matin et aussi certains après midi en fonction des activité. j'ai un contrat intituler demi journée, je travail de 9hà12h pour à peine une 30taine d'euros. Par contre là je me suis vue travailler les après midi sur des activités spécifique et j'ai le même contrat sur une demi journé, sauf que je travail de 12h30à19h30 soit 8h. Je sais que je suis dans l'animation mais là je trouve qu'il y a de l'abus. Quand j'ai demandé à être payé avec un contrat "jours complet" (environs45eur), on m'a fait une fin de non recevoir car une journée complète inclu matin et après midi. Je lui ai demandé de combien d'heure était sa journée de travail , car moi sur une demi journée je faisais 8h, donc si je suis sont raisonnement il doit surement travailler 16h minimum par jour. J'ai eu pour seul réponse que c'était ainsi.

Je sais que je travail dans l'animation mais c'est pas une raison pour avoir le sentiment de me faire exploiter.